

Collectif pour la Réouverture de la Rive Droite du Rhône aux Trains Voyageurs

Prise de parole de la l'inauguration de la gare du Teil le 22 02 14

1 Rapide historique

La région Rhône-Alpes, dans sont **Schéma des Régional Infrastructures de Transports**, voté en **2006** prévoit la réouverture en 2010 de la rive droite du Rhône.

Plus de 30 ans après la **fermeture de la rive droite aux trains de voyageurs en 1973**, c'est une bonne nouvelle pour l'Ardèche, depuis privée de train de voyageur.

Les régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse, Réseau ferré de France, la SNCF et l'État ont signé le 21 janvier **2008** un **protocole de réouverture de la rive droite du Rhône aux trains de voyageurs**, de Romans à Nîmes avec desserte d'Avignon, prévoyant pour l'Ardèche la réouverture des gares de La Voulte, Le Pouzin, Cruas, Rochemaure (éventuellement), Le Teil, Viviers, Bourg St Andéol.

Cette réouverture était envisagée à horizon 2010 jusqu'à Avignon et à horizon 2013 jusqu'à Nîmes.

En **2010**, les trois régions, la SNCF et RFF ont signé une **convention de financement avant projet**, prévoyant un certain nombre de points à étudier et une répartition financière, la région Rhône Alpes finançant à hauteur de 800 000 €.

Les arrêts en gare de La Voulte et de Rochemaure sont momentanément abandonnés, ce que nous condamnons.

Malheureusement, depuis, la rive droite n'a pas ré-ouvert et il est bien difficile de savoir pourquoi !

Nous nous posons de sérieuses questions quant au pilotage de ce dossier à la Région Rhône-Alpes, et à la volonté de RFF et donc de l'état, qui augmente les coûts d'étude et d'ouverture.

2 Enjeux locaux et environnementaux

Les ardéchois n'ont d'autres moyens de déplacement collectifs que les cars TER, LE SEPT et Tout-en-bus pour les albenassiens.

Pourtant, notre département est équipé d'une ligne à double voie, électrifiée, utilisée tous les jours par des trains de fret, et même par des trains de voyageurs détournés en raison des travaux sur la rive gauche ! Des trains pour Lourdes partent plusieurs fois par an de la gare de La Voulte !

La réouverture de cette ligne est donc une évidence, elle permettra aux ardéchois d'avoir une alternative sûre et rapide pour aller à Valence, Avignon, dans le Gard...et circuler du centre au sud du département. A titre indicatif, cela permettra d'aller du Pouzin à Valence Ville en 15 minutes, à Valence TGV en moins de 30 minutes ! Alors qu'il en faut actuellement 45 jusqu'à Valence Ville et 1h15 jusqu'à Valence TGV, si le car n'a pas pris de retard, ce qui est fréquent.

De plus, le réchauffement climatique et la raréfaction du pétrole pas cher, reconnu actuellement de tous, rendent urgent la recherche de solutions alternatives à la voiture individuelle qui représente 69 % de la consommation énergétique des transports, alors que le train seulement 2 %. Les transports représentent 33 % des émissions de gaz à effet de serre.

3 Association des Usagers TER-SNCF de la rive droite du Rhône

Dans le Gard l'Association des Usagers TER-SNCF de la rive droite du Rhône est créée en 2009, réussissant à faire circuler, le 5 janvier 2010 un train TER Rhône-Alpes qui embarque des élus du Teil à Nîmes.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'accueillir une délégation de cette association, qui remet par ailleurs au député du Gard une pétition de plus de 2500 signatures.

4 Présentation du collectif

Suite au débat organisé début octobre sur les transports au Teil par la CGT 07 en partenariat avec le CUTPSA, plusieurs organisations se retrouvent et décident de créer ce Collectif (CGT 07, CUTPSA, CGT Cheminot région Lyon, CRCR, Alternatifs 07, PC07, EELV07.)

Plusieurs actions sont décidées :

-interpeller les élus, collectivités ardéchoises, paris politiques. A ce jour, plus de 100 communes ont été interpellées. Nous savons que déjà, les communes de Chomerac, Privas, La Voulte, Le Teil, St Etienne de Boulogne, Veyras, St Priest et Viviers, la communauté de commune du Pays d'Aubenas-Vals, et probablement d'autres, ont voté des délibérations de demande de réouverture à la région et à la SNCF.

-organiser la marche d'aujourd'hui du 17 novembre, avec l'inauguration de la gare de Viviers

-demander un rendez-vous au président de la région RA JJ Queyranne

-ré-ouvrir symboliquement les gares du parcours ardéchois

-organiser une grande manifestation au printemps avec les autres régions.

→ L'état a organisé le grenelle de l'environnement, on nous parle de transition énergétique : il faut maintenant passer aux actes !

→ Ensemble, nous interpellons aujourd'hui fermement les présidents des 3 régions, la direction de RFF, les préfets des départements concernés, les députés et sénateurs, les

présidents des conseils généraux de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse, pour que la décision de réouverture soit prise rapidement.

- **Nous dénonçons la reculade du gouvernement concernant la taxe transport.** L'écotaxe est justifiée : le transport routier est loin de payer ses coûts économiques (congestion, usure des routes) et écologiques (accidents, nuisances locales, émissions de gaz à effet de serre).

Elle permettrait d'amorcer la transition énergétique.

Selon la FNAUT, ce report privera l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) de moyens financiers (750 millions d'euros par an) indispensables à la régénération et à la modernisation du réseau ferré, négligées depuis 30 ans.

- **Nous dénonçons les choix de nouveaux projets routiers et le manque d'ambition de développement du ferroviaire de ce gouvernement**
- **Nous dénonçons la hausse de la TVA sur le prix des transports collectifs**
- **Nous interpellons aussi sur les lignes pénétrantes :**

-Le Teil-Alba pour dénoncer la nouvelle atteinte à l'emprise faite par la commune du Teil et demander que la région et le pays de Basse Ardèche lance au plus vite l'étude promise de potentiel ferroviaire par rapport à la grotte Chauvet

-Le Pouzin-Privas pour demander à RFF, à la région et aux communautés de CC de ne pas repartir sur un nouveau processus de déclassement et de vente, comme le directeur de la nouvelle communauté d'agglo l'envisage dans une interview donnée à 'Hebdo de l'Ardèche! En effet, maintenant que la voie verte est bien avancée, RFF peut parfaitement faire une convention d'occupation du domaine sur x années.